







# de protocole :

Nom, prénom du chercheur/chercheuse :

d) Donnez un bref rapport sur la justesse des points limites relatif au protocole, sur les complications rencontrées, et sur l'application des méthodes de raffinement pour éviter que les animaux ne ressentent de la douleur et de la détresse, et pour éviter les mortalités.

e) Donnez un bref rapport sur tout autre changement fait au protocole original.

f) Un nouveau protocole doit être présenté après trois renouvellements consécutifs. Combien de fois avez-vous renouvelé votre protocole ?

g) Voir le mandat du comité de protection des animaux en annexe.

**DÉCLARATIONS :**

- A. Tout animal qui sera utilisé dans ce projet sera traité de manière humanitaire, en conformité avec les principes du guide du Conseil canadien de protection des animaux.
- B. Toutes procédures seront réalisées par un personnel entraîné et compétent.
- C. Toutes procédures qui pourraient occasionner de la douleur ou un inconfort ont été choisies afin d'obtenir un minimum d'inconfort.
- D. Ayant un numéro de protocole assigné par le Comité de protection des animaux, ces animaux ne seront utilisés que dans ce projet.

Chercheur(e) en chef

Date :

Assistante ou assistant

Date :

**Après consultation et approbation du représentant du public et du vétérinaire, le Président approuve la demande de renouvellement :**

Présidente ou président du CPA :

Signature :

Date :